

UNIVERSITE KONGO

U.K.

MBANZA-NGUNGU

Commission chargée de l'organisation des Elections du Bureau des Etudiants

COMMUNIQUE N°004/CCOE/UK/2019

**A L'ATTENTION DE LA COMMUNAUTE ESTUDIANTINE
DE L'UNIVERSITE KONGO**

CONCERNE : *Décision de la commission électorale après traitement du recours de SUAMI ISRAEL ISRAEL.*

La commission électorale, après examen du recours introduit par le candidat **N°1 SUAMI ISRAEL ISRAEL** suite à la suspension de la validation de sa candidature par ladite commission et après vérification des accusations faites contre lui, donne la décision suivante :

« EN L'ABSENCE DES PREUVES TANT MATERIELLES QUE MORALES ATTESTANT SA CULPABILITE, LA COMMISSION ELECTORALE VALIDE LA CANDIDATURE DE MONSIEUR SUAMI ISRAEL ISRAEL AU POSTE DE CANDIDAT PRESIDENT DU BUREAU DES ETUDIANTS ;

PAR CONSEQUENT, L'INTERESSE JOUIT DE TOUS LES DROIT RECONNUS AUX AUTRES CANDIDATS ».

Fait à Mbanza-Ngungu, le 25 Mai 2019

NSALA MONOKIBENI Jeancy,

PRESIDENT DE LA COMMISSION